

certainement, dit-il, et confronter ces extraits s'il était nécessaire par la suite.»

Le cahier a 180 pages. A la première page, en dessous du titre *Miscellaneorum Liber*, on voit l'inscription suivante, qui est bien de l'écriture du P. de la Brosse : «Ejus index ad calcem folio 173, positus est a J. B. de la Brosse hujus Missionis in Domini Regii (1) stationibus Pastore — qui singula, quæ quidem reperit, calculo arithmetico annotavit folia, ut facilius per indicem inveniantur quæsitâ.»

La première date inscrite dans le cahier, après celle (1686) du don de Mme Le Carlier, est de 1691 ; et la plus récente — celle de la première communion de Jean-Paul Amisku, à Tadoussac (2) — est de 1780.

CE QUE CONTIENT LE REGISTRE

Les divers sujets : liste des baptêmes, des confirmations, des mariages, des sépultures, noms des bienfaiteurs, journal des missionnaires, tout cela est placé par sections, en diverses parties du volume ; et c'est probablement pour signaler l'espèce de fouillis qui en résulte, que le P. de la Brosse a mis le titre original que voici à la table des matières qu'il a écrite à la fin du registre : « Index rerum in hac *sylva* contentarum.»

Comme, assurément, il n'y avait pas de loi qui obligeât les missionnaires des 17^e et 18^e siècles à déposer chez les protonotaires des districts judiciaires — lesquels d'ailleurs n'étaient pas encore inventés — un double des registres de l'état civil, ces listes des baptêmes, mariages et sépultures, pour la région du Domaine du Roi, sont des documents uniques. Et si l'on n'avait pas enfin retrouvé ce *Liber Miscellaneorum*, je me demande avec inquiétude comment l'on pourrait prouver, par exemple,

(1) D'après une relation du P. Laure (datée de Chicoutimi le 13 mars 1730, et publiée dans la brochure déjà citée du P. Jones), le *Domaine du Roy* comprenait toute la profondeur de la côte du nord, et s'étendait depuis le bas de l'île aux Couëres jusqu'aux Sept-Iles. Il ne comptait que 4 postes solidement établis : Tadoussac, Chekoutimi, les Îlots-Jérémie ou Papi'-achois, et la Rivière-Moisy.

(2) De tout temps le *Soleil*, de Québec, a écrit *Tadoussac*, comme il est aussi d'usage général, je crois, en langue anglaise. Sur l'*Événement*, de Québec, j'ai aussi trouvé cette orthographe le 26 septembre 1911, pour la première fois. Or, dans tous les actes des missionnaires du 17^e et du 18^e siècle, *Tadoussac* est toujours écrit avec deux *s*, et cette manière est évidemment la seule qui soit à maintenir.